

Au deuxième trimestre 2026, l'emploi salarié est stable ou quasi stable dans la moitié des régions

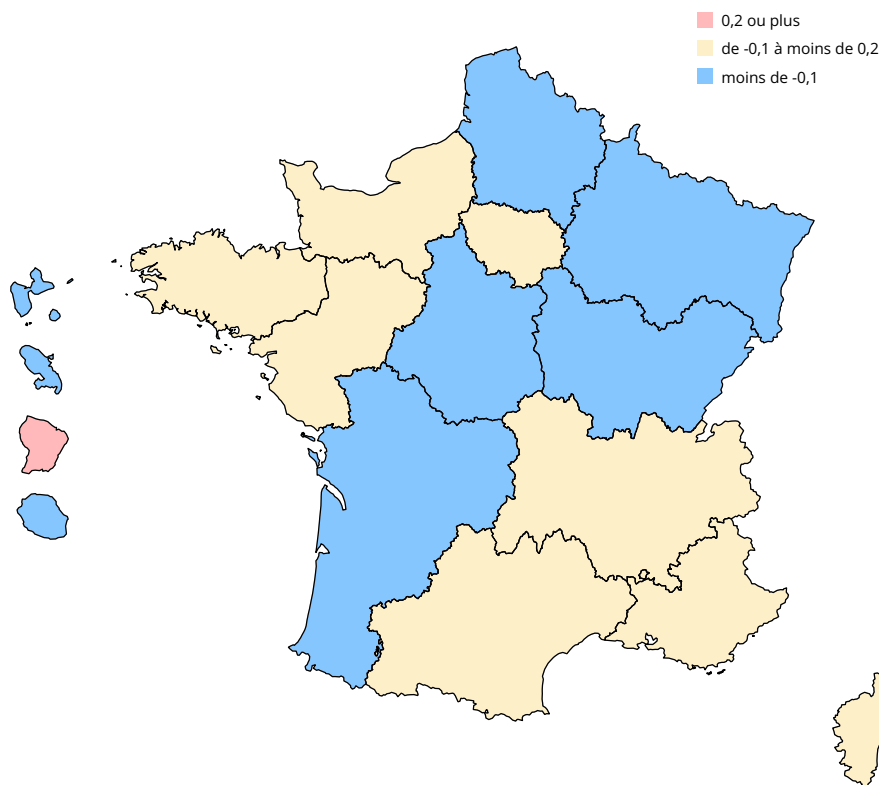
Emploi et taux de chômage localisés (par région et département)
- deuxième trimestre 2026

Informations Rapides · 18 septembre 2026 · n° 223

Au deuxième trimestre 2026, l'emploi salarié est stable ou quasi stable dans la moitié des régions

Entre fin mars 2026 et fin juin 2026, l'emploi salarié sur le territoire national (hors Mayotte) dans son ensemble est quasi stable (-0,1 %), après une stabilité au trimestre précédent (0,0 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2026 et fin juin 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

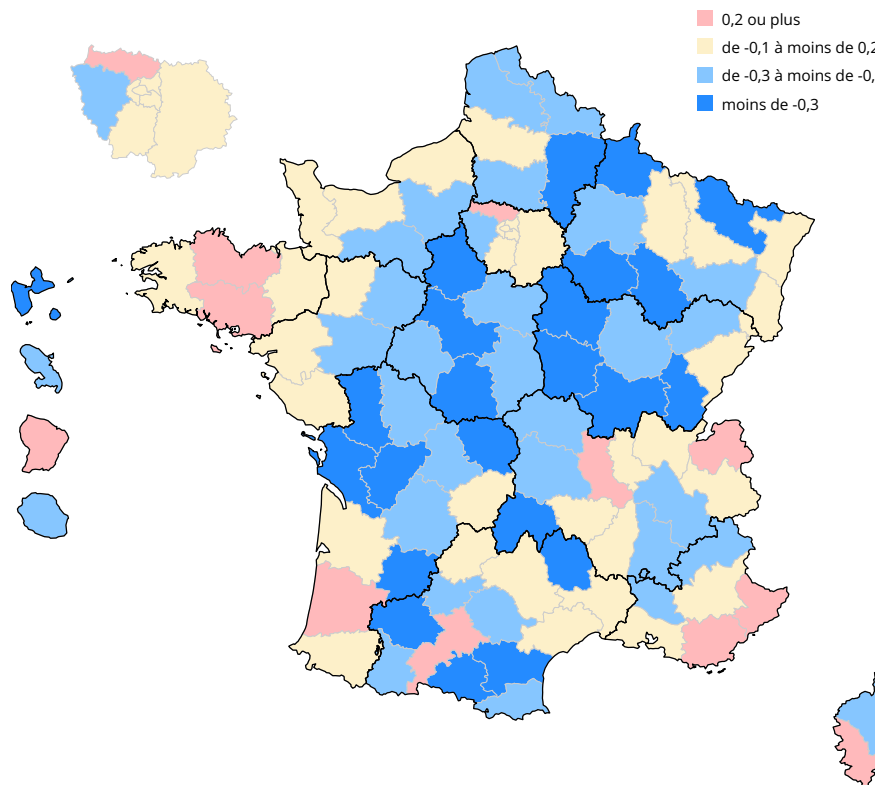
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au deuxième trimestre 2026, l'emploi salarié est stable ou quasi stable dans huit régions, par rapport au premier trimestre 2026. Il baisse de 0,2 % ou plus dans huit régions et augmente de 0,6 % en Guyane.

Au niveau départemental, l'emploi salarié est quasi stable dans 35 départements, par rapport au premier trimestre 2026. Il recule dans 54 départements, avec une baisse de plus de 0,3 % dans 22 départements dont une baisse maximale de 0,9 % dans l'Aisne. En revanche, l'emploi salarié augmente de 0,2 % ou plus dans 11 départements. Les hausses les plus importantes sont celle des Alpes-Maritimes (+0,4 %), de la Corse-du-Sud (+0,5 %) et de la Guyane (+0,6 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2026 et fin juin 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

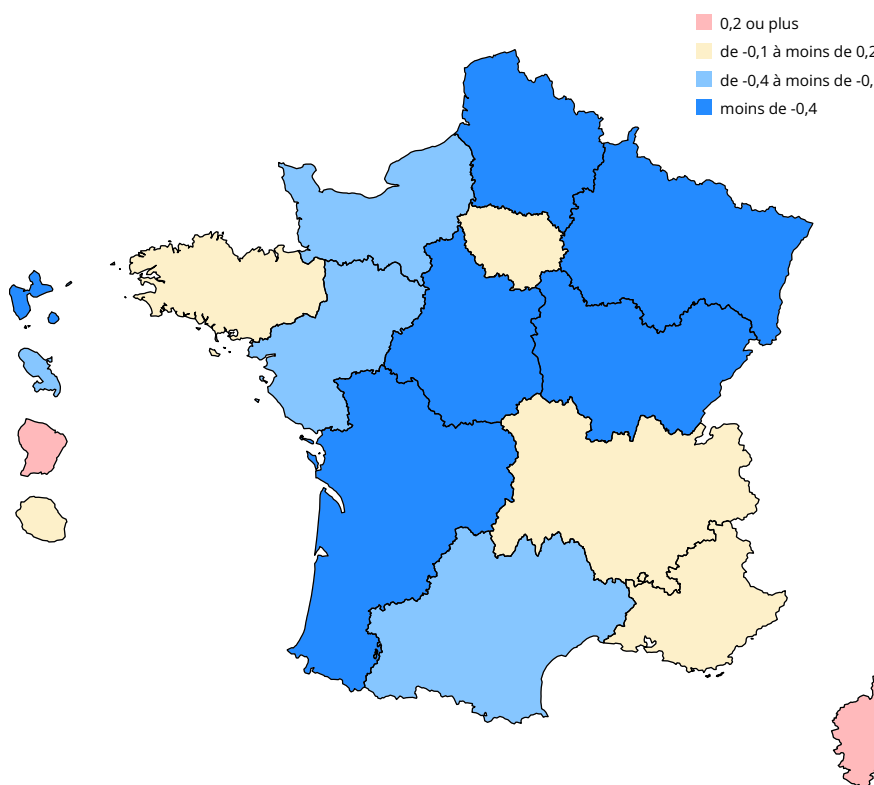
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié recule dans huit régions

Au niveau national, le niveau de l'emploi salarié total du deuxième trimestre 2026 recule par rapport à celui du deuxième trimestre 2025 (-0,3 %), alors qu'il était stable entre le deuxième trimestre 2024 et le deuxième trimestre 2025 (0,0 %).

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin juin 2025 et fin juin 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

Champ : France hors Mayotte.

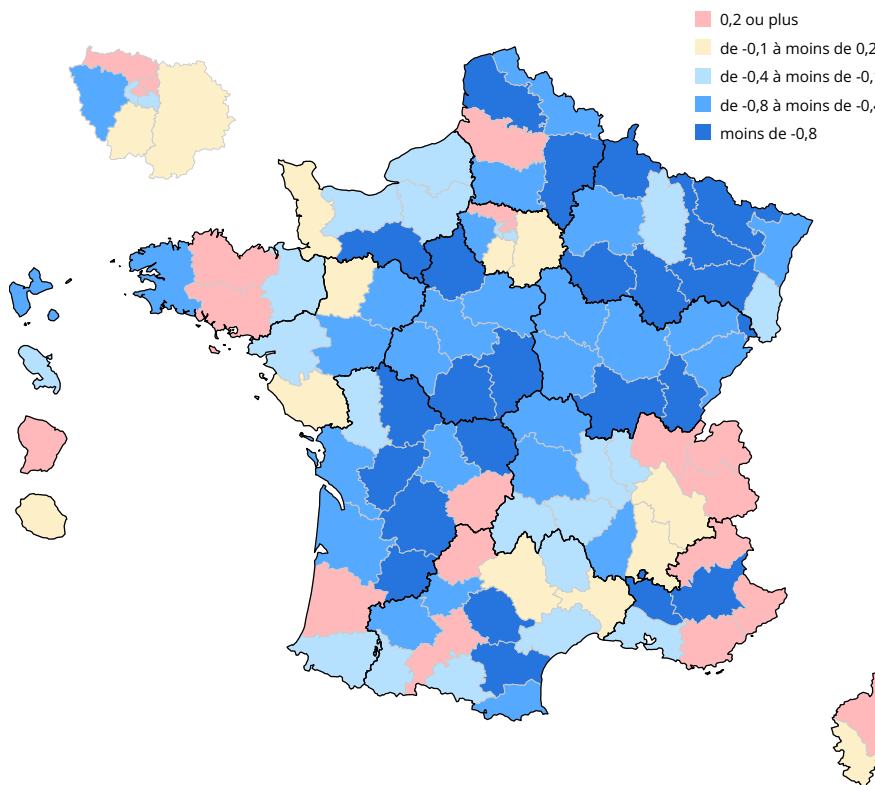
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Fin juin 2026, l'emploi salarié est inférieur d'au moins 0,1 % à son niveau d'un an auparavant dans dix régions. Il baisse le plus fortement sur un an en Bourgogne-Franche-Comté (-0,8 %) et dans la région Grand Est (-0,8 %). L'emploi salarié est stable ou quasi stable dans cinq régions et augmente dans deux régions : en Corse (+0,2 %) et Guyane (+2,2 %).

Au niveau départemental, l'emploi salarié baisse dans 71 départements. Il recule de plus de 0,8 % dans 24 départements, tous métropolitains. L'emploi salarié diminue le plus fortement dans la Creuse (-1,5 %), l'Aisne (-1,6 %), le Jura (-1,7 %) et la Charente (-1,8 %).

À l'opposé, l'emploi salarié augmente sur un an de 0,2 % ou plus dans 18 départements, situés en métropole majoritairement dans le Sud-Est pour les évolutions les plus élevées. Il augmente le plus dans le département du Val d'Oise (+0,7 %).

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin juin 2025 et fin juin 2026 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

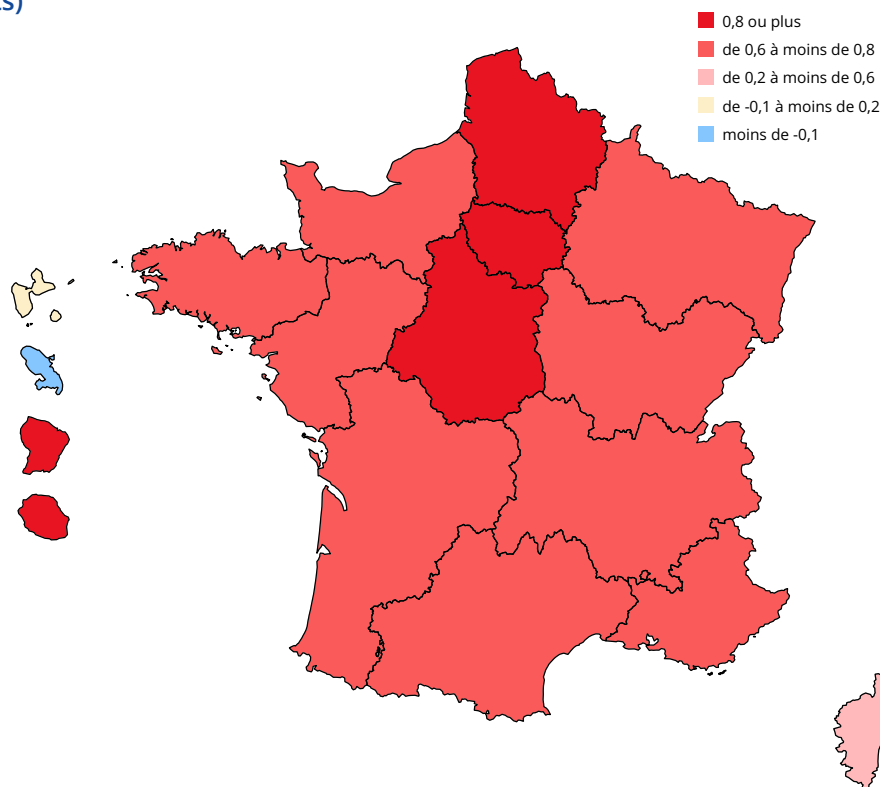
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, le taux de chômage est en hausse dans la quasi-totalité des régions

Au deuxième trimestre 2026, sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage au sens du BIT est en hausse sur un an (+0,8 point). Il s'établit à 8,3 % de la population active.

Évolution du taux de chômage régional (entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026, en points)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.

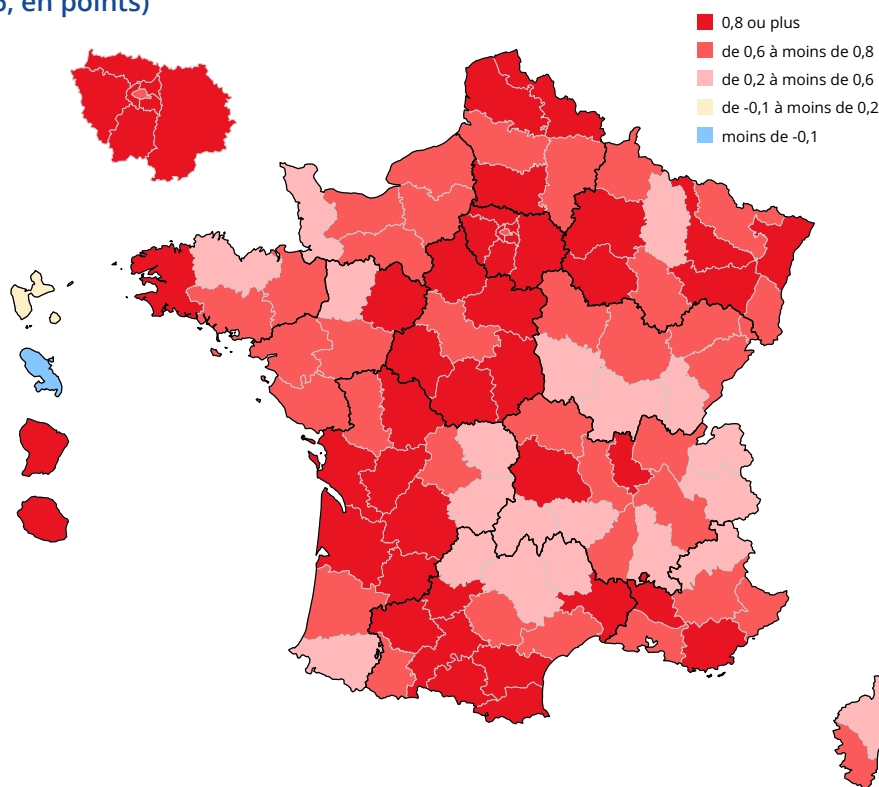
Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le deuxième trimestre 2025 et le deuxième trimestre 2026, le taux de chômage augmente dans toutes les régions de l'Hexagone et dans deux régions ultramarines. Le taux de chômage augmente sur un an d'au moins 0,8 point dans cinq régions : en Île-de-France (+0,9 point), dans les Hauts-de-France (+0,9 point), en Centre-Val de Loire (+0,9 point), à La Réunion (+3,4 points) et en Guyane (+3,4 points). Sur un an, le taux de chômage baisse en Martinique (-1,1 point) et est quasi stable en Guadeloupe (-0,1%).

Tous les départements connaissent une hausse du taux de chômage sur un an, exceptés la Guadeloupe et la Martinique. Il augmente sur un an d'au moins 0,8 point dans 41 départements situés majoritairement en Île-de-France, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Évolution du taux de chômage départemental (entre le premier deuxième 2025 et le deuxième trimestre 2026, en points)



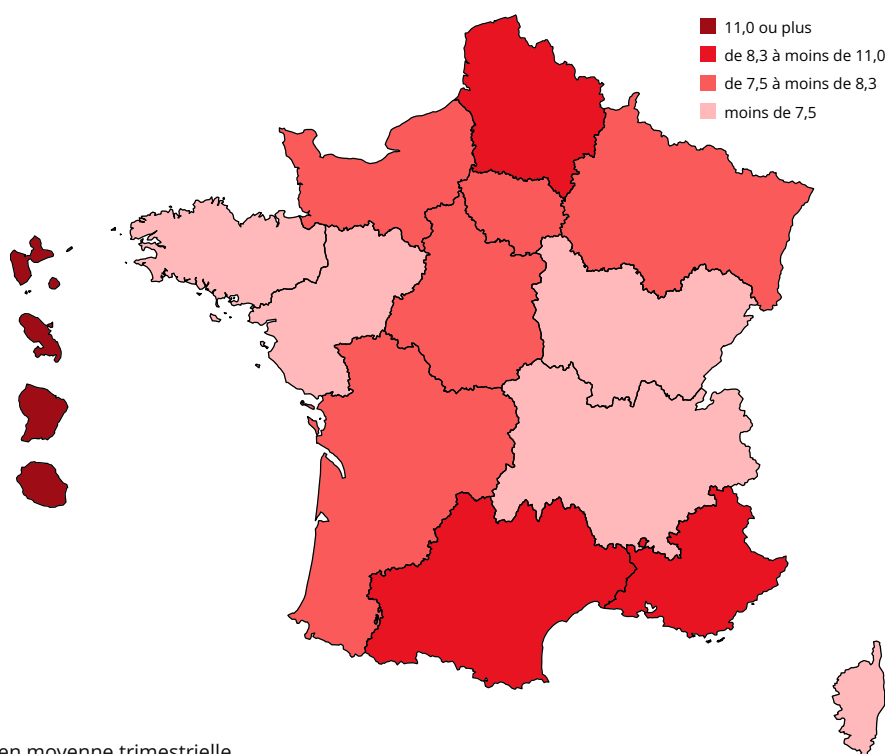
Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

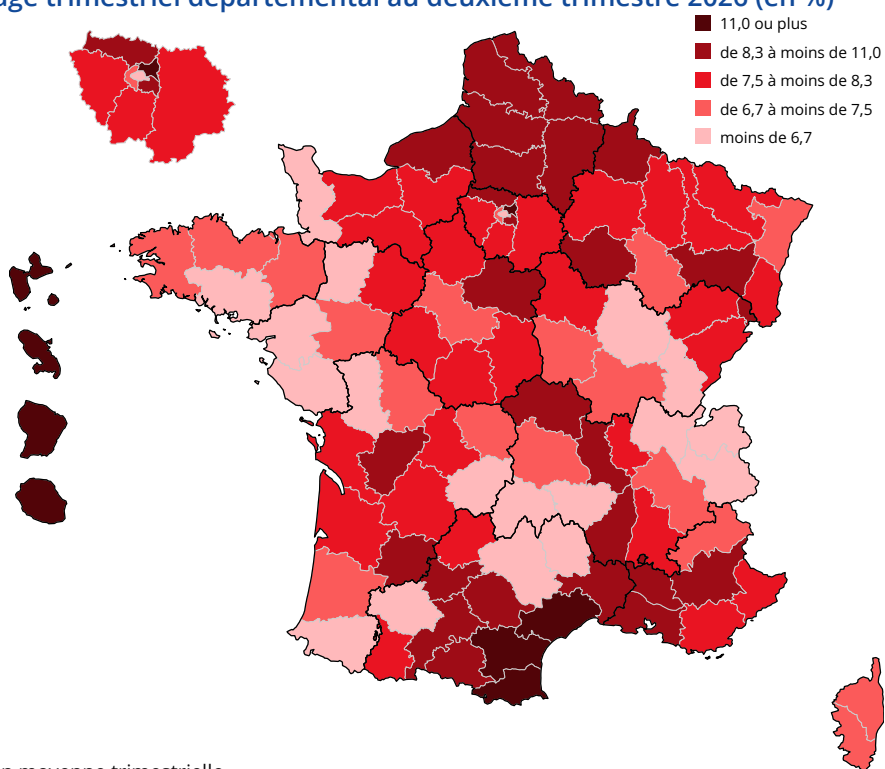
Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage est toujours le plus élevé dans les régions d'Outre-mer avec des taux s'échelonnant de 12,8 % en Martinique à 20,4 % en Guyane. En France métropolitaine, trois régions ont un taux de chômage supérieur à celui observé au niveau national (8,3 %) : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,7 %), Occitanie (9,7 %) et Hauts-de-France (10,0 %). À l'inverse, le taux de chômage est le plus faible en Bretagne (6,8 %) et dans les Pays de la Loire (6,8 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage de tous les départements sont inférieurs à la moyenne nationale. Les situations au sein d'autres régions peuvent être beaucoup plus contrastées, par exemple en Île-de-France où le taux de chômage mesuré sur l'ensemble de la région (8,2 %) est inférieur au niveau national : il est plus faible à Paris (6,6 %) et nettement plus élevé en Seine-Saint-Denis (11,5 %). Le contraste est encore plus fort en Occitanie, entre la Lozère, deuxième département au taux de chômage le plus bas (5,0 %) et les Pyrénées-Orientales où il est le plus élevé de France métropolitaine (12,8 %).

Taux de chômage trimestriel régional au deuxième trimestre 2026 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel départemental au deuxième trimestre 2026 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
 Champ : France hors Mayotte.
 Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, à chaque fin de trimestre, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'enquête Emploi en continu permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. Le taux de chômage national, depuis sa publication relative au 2^e trimestre 2026, couvre désormais le champ « France » comprenant Mayotte. Toutefois, à ce stade, les taux de chômage localisés de cette présente publication n'intègrent pas cette extension de champ : le champ couvert ici reste le total « France hors Mayotte ».

À des niveaux géographiques plus fins, l'échantillon de l'Enquête emploi interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel. L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues des déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure géographique peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi. Depuis le premier trimestre 2025, avec la mise en œuvre de la Loi sur le plein emploi, le nombre de DEFM A a fortement augmenté, sans que l'ensemble de cette augmentation ne reflète une évolution économique sur le marché du travail. Le calcul des taux de chômage localisés a donc été adapté : la structure pour ventiler le nombre de chômeurs du BIT s'est basée sur un indicateur « proxy », celui des DEFM A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes ayant signé un contrat d'accompagnement vers l'emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 6 janvier 2027 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475